

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)
Procès-verbal de la séance du vendredi 5 juin 2026

DATE DE CONVOCATION : 29.05.2026	L'an deux mille vingt-six, Le cinq juin à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 29.05.2026	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierrick SORGNIARD, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 15	Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.
PRÉSENTS 12	
VOTANTS 13	Excusés : DAUNAY Loïc (procuration à Françoise MARTIN), HAMON Benoit et MAYAUX Gilles. Secrétaire de séance : Stéphanie BREUGNOT

Ordre du Jour :

- Elections des délégués et des suppléants dans le cadre des élections sénatoriales
-

PROCES-VERBAL REUNION DU 12 MAI 2026

Le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2026 a été transmis aux conseillers.

Accepté à l'unanimité.

Elections des délégués et des suppléants du conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune (3 de chaque) ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Thierry GENSSE, Catherine SORGNIARD, Alexandra DEBAUGNIES et Landry BONENFANT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des 3 délégués

Les candidatures enregistrées :

SORGNIARD Catherine

SORGNIARD Pierrick

RICHARD Martine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme SORGNIARD Catherine 13 voix
- M. SORGNIARD Pierrick 13 voix
- Mme RICHARD Martine 13 voix

Mme SORGNIARD Catherine, M. SORGNIARD Pierrick et Mme RICHARD Martine ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des 3 suppléants

Les candidatures enregistrées :

GENSSE Thierry

MARTIN Françoise

BONENFANT Landry

Après enregistrement du ou des candidatures des suppléants en vue des élections sénatoriales, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. GENSSE Thierry 13 voix
- Mme MARTIN Françoise 13 voix
- M. BONENFANT Landry 13 voix

M. GENSSE Thierry, Mme MARTIN Françoise et M. BONENFANT Landry ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 20h19.

Prochaine réunion : Vendredi 5 juin 2026 à 20h15 (reportée à 20h20).

ANGERS Alain	BONENFANT Landry	BREUGNOT Stéphanie	DAUNAY Loïc <i>Absent</i>	DEBAUGNIES Alexandra	DEPARTOUT Muriel	FRESCA FANTONI Christine	GENSSE Thierry
HAMON Benoit <i>Absent</i>	MARTIN Françoise	MAYAUX Gilles <i>Absent</i>	RICHARD Martine	SCHMITT Thomas	SORGNIARD Catherine	SORGNIARD Pierrick	